- L'OSTRÉICULTURE :

L'ostréiculteur est inquiet des conséquences de la loi Littoral. Cette loi avait pour but de préciser son domaine d'action et non de mettre en place des freins à la réalisation d'investissements nécessaires à l'exercice de son métier.
Des amendements à la loi devront le préciser pour éviter des interprétations douteuses et contraires à la profession.

- L'HOPITAL D'AURAY :

Le service des urgences a été mis en cause par une revue sans que les autorités, Ministère de la Santé et autorités départementales de tutelle, n'aient reproché quoi que ce soit à ce service. Personne ne pourra contester le maintien indispensable d'un équipement qui a sa place dans le dispositif départemental, en particulier en raison de sa forte activité saisonnière.
Pour l'avenir de l'hôpital, une complémentarité avec l'hôpital de Vannes devra être recherchée. L'hôpital d'Auray ne manque pas d'atouts pour trouver sa place et même assurer des missions nouvelles dans ce schéma.
Je soutiendrai et faciliterai toutes les démarches et initiatives qui iront dans ce sens et combattrai toutes celles qui pourraient avoir un effet négatif sur l'emploi à l'hôpital d'Auray.

- LE TOURISME :

Le tourisme joue sans doute le rôle le plus important dans l'économie de notre circonscription. Il conforte les principales activités économiques ; le Commerce et l'Artisanat, l'Agriculture et la Pêche. Le Morbihan se situe dans les premiers départements par l'importance du chiffre d'affaires apporté par le tourisme.
Mais il y a toujours des efforts à faire pour soutenir l'investissement qui offrirait des formes de séjours et de découvertes de notre beau pays d'Auray respectueux de notre identité et de nos traditions.

C'est pour la défense des intérêts de la Circonscription d'Auray, pôle économique entre VANNES et LORIENT, que Jean-Michel KERVADEC et moi-même vous demandons votre soutien dès le premier tour du 21 Mars prochain pour une équipe d'hommes de terrain au service de tous.

Aimé KERGUERIS	Jean-Michel KERVADEC
Agriculteur	Commerçant
Maire de Plouhinec	Maire de Saint Pierre Quiberon
Président de la Commission Économique du Conseil Général	Conseiller Général
Député sortant	

Vu, les candidats.

IMPRIMERIE DE LA RIVIERE - BELZ

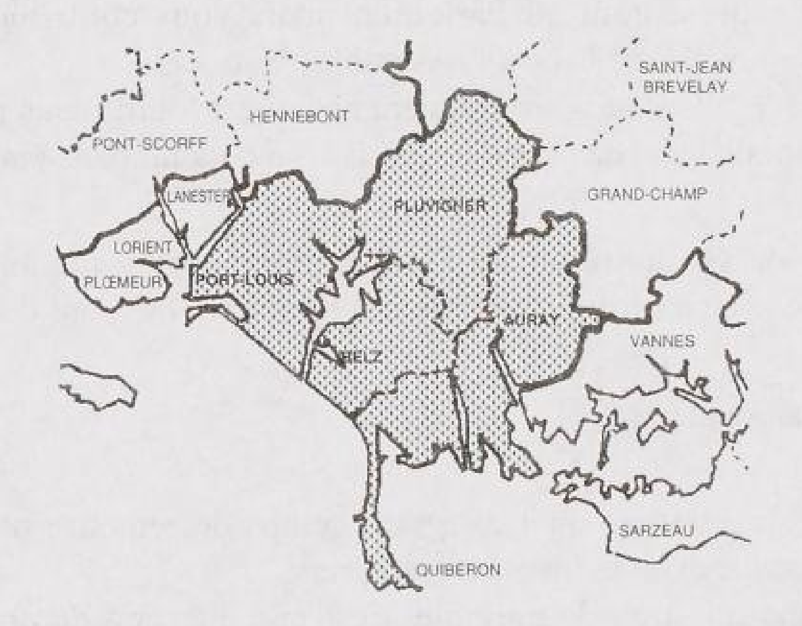
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

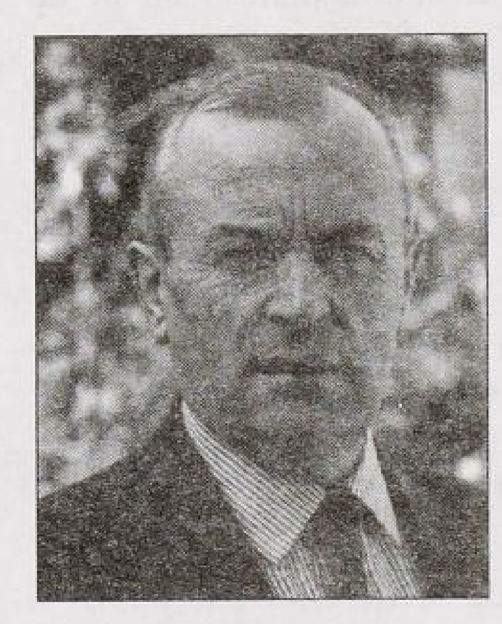
2ème CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES

21 et 28 MARS 1993

UNION POUR LA FRANCE






Aimé KERGUERIS


Jean-Michel KERVADEC

L'EXPERIENCE AU SERVICE DE TOUS

UNION POUR LA FRANCE

Electrices, Electeurs, Chers Amis,

Cette nouvelle élection législative est importante car en élisant votre député vous élirez votre représentant au Parlement mais vous contribuerez aussi à la composition de la nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale.

Alors que le bilan du gouvernement actuel est lourd, vous permettrez ainsi par votre vote de modifier cette politique qui nous a conduit dans l'impasse.

Candidat de l'Union Pour La France, je me représente aujourd'hui à vos suffrages en équipe avec mon ami Jean-Michel KERVADEC pour deux raisons :

- La première est nationale.

Je pense sincèrement qu'il est grand temps de remettre notre pays sur le chemin de la croissance et de la liberté d'entreprise.

Plus qu'une question de politique c'est une question de philosophie de la vie.

Je crois aux Français et en leurs capacités, encore faut il les encourager par des mesures appropriées et non les décourager comme c'est le cas actuellement.

- La seconde raison est locale.

Au delà du rôle de législateur, ce qui me tient le plus à cœur c'est de vous aider, de vous conseiller et de défendre vos intérêts et ceux de vos familles.
C'est un travail qui demande une grande disponibilité et c'est celui auquel je consacre le plus de temps car il me paraît des plus important.

Fort de l'appui de Christian BONNET, de Pierre ORAIN, de Jo KERGUERIS, de Serge LE GOUGUEC et de la grande majorité des maires de la circonscription, je me représente donc à vos suffrages pour continuer mon travail au service des habitants de la circonscription d'Auray.

UNE PRIORITÉ, LA MISE EN VALEUR DES ATOUTS DE LA CIRCONSCRIPTION D'AURAY.

- LA PECHE :

La pêche traverse aujourd'hui une crise très grave, sans doute la plus grave depuis des décennies.
Le poisson français ou pêché par les pêcheurs français n'est pas reconnu et identifié comme tel.
Les importations de poissons venant des pays tiers devraient être immédiatement suspendues pour que les armements puissent très vite se refaire une trésorerie saine.
Toutes les collectivités : Etat, Région, Département, doivent s'unir pour permettre à la profession Maritime de passer le mauvais cap.
La France ne doit plus se cacher derrière Bruxelles pour soutenir la Pêche. Elle doit le faire elle-même. C'est le principe de la subsidiarité.

- L'AGRICULTURE :

L'Agriculture a aujourd'hui deux rôles principaux ; nourrir la population et entretenir le paysage.
Pour apaiser l'inquiétude des campagnes, il faut mettre en place très vite une politique vigoureuse de l'aménagement du territoire et de la ruralité qui devra définir très clairement le rôle attribué aux paysans.
Les jeunes qui s'installent aujourd'hui en agriculture avec des aides au démarrage sont en droit de savoir si la pérennité de leur profession est assurée.
Il faut énergiquement refuser les accords du GATT.
Il faut revoir la réforme de la Politique Agricole Commune.

- L'ENVIRONNEMENT :

L'Environnement est un sujet qui préoccupe à juste titre les Français, chacun souhaite vivre dans un cadre où la nature est préservée.
Mais la solution n'est pas dans la culpabilisation de telle ou telle catégorie professionnelle mais dans une prise de conscience individuelle sur son propre comportement.

- LE COMMERCE ET L'ARTISANAT :

Par manque de soutien et de considération, le secteur du bâtiment est en crise, alors que les problèmes de logement ressurgissent comme dans les années 50.
La France a régressé sur le plan du logement depuis 10 ans.
C'est la conséquence de toutes les mesures qui ont été prises pour décourager l'investissement dans la pierre.
Il faut renverser la vapeur par des mesures simples qui ont déjà fait leurs preuves, diminution des taux d'intérêts et mesures fiscales appropriées.